

Notes d'intention

"...Mais, au ras du sol, un autre spectacle venait de l'arrêter. C'était une masse lourde, un tas écrasé de construction, d'où se dressait la silhouette d'une cheminée d'usine ; de rares lueurs sortaient des fenêtres écrasées." Emile Zola, *Germinal*, 26 novembre 1884.

"Plus d'un siècle nous sépare de cette description, la cheminée d'usine, fut longtemps le symbole ostentatoire de l'industrie lourde, symbole également du modernisme et de la prospérité. S'il n'en est pas de même aujourd'hui, pour la symbolique de la prospérité et de la réussite, il n'en demeure pas moins que les mêmes schémas suscitent. Dans ce siècle qui vient de s'écouler ma grand-mère née en Martinique a connu l'éruption de la montagne Pelée, la calèche (pour les propriétaires terriens), le départ de mon père pour la métropole en paquebot, et la visite en France effectuée sur des vols longs courriers avec des avions à hélices puis mus par des réacteurs... Le progrès quoi... Cette dernière a finie par nous quitter au bout de quatre vingt seize années. Cependant j'ai toujours le souvenir de cette institutrice insistant sur cette notion, qui pour elle ne progressait pas : l'équité.

"Inlassablement, mes machines rêvent de résoudre cette étrange et persistante inadéquation entre égalité et liberté"
Gilles Roussi

En effet elle voulait que la connaissance soit un bien partagé par tous et s'insurgeait contre le fait que l'on puisse aller marcher sur la lune et que par ailleurs des enfants soient encore traités en esclave en fabricant des ballons pour le mondial du foot... Je ne pense pas que cette vieille dame est eu franchement tort.

C'est en pensant à cette soirée d'été de 1982, à Rivière Salée, en Martinique, que je propose aujourd'hui de faire coexister droit de l'homme et technologie. Car je ne sors pas de cet axiome : il n'y a pas de progrès sans science, il n'y a pas de sciences sans homme, mais il n'y a pas d'hommes si ces derniers n'ont ni droits, ni devoirs, ni dignité." Gilles Roussi.

Le projet de l'artiste

L'oeuvre de Gilles Roussi est l'hommage d'un artiste aux artistes, la célébration du vivant par le vivant, la réponse de la sculpture à la peinture.

En créant cette oeuvre à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de Notre Dame de Toute Grâce, Gilles Roussi renforce les liens entre l'art pictural et l'art sculptural.

Ainsi que l'écrivait Louise René, professeur à l'école régionale des Beaux-Arts de Fort-de-France, en 1984 "l'art de Gilles Roussi nous renvoie à nous mêmes en tant qu'hommes du XXème siècle.

Ses sculptures sont de la poésie, des couleurs, des sons et de la lumière. Ce sont les vibrations du cosmos lumineux. En mouvement, une partie de nous-mêmes dans le cycle de la vie et de la mort. Une dialectique de la nature et de l'homme du XXème siècle qui prépare le troisième millénaire dans l'allégresse et l'amertume".

"Gilles nous réconcilie. Il nous donne l'espoir. Il remonte le temps, dans les deux sens. Le temps est son berceau, son matériau, son art. Il y cherche la lumière. L'éteint et la recrée.

Que demander d'autre à un artiste ? De nous faire rire lorsqu'il débarque, de s'émouvoir d'une rose posée sur son perron un matin pâle, d'aimer des choses contradictoires et parfois futiles, de se révolter pour au moins un bon motif par jour, d'avoir des lubies et des amours, des haines indéfectibles pas forcément défendables, en un mot, d'être humain" Rauda Jamis.

L'oeuvre proposée par Gilles Roussi pour cette commémoration exprime l'élévation, le lien entre les hommes, la célébration du vivant avec comme thème fédérateur les droits de l'homme.

Cette sculpture fait appel à la verticalité, illustrant ainsi la dignité et l'élévation de l'humain. Très épurée et minimaliste, elle donne une impression de dépouillement et de rayonnante spiritualité.

L'inox, matériau utilisé par le sculpteur, capte la lumière du ciel pour mieux la refléter. Il tend également à l'homme, le spectateur, le citoyen, le miroir de son âme.

Cette oeuvre est le point d'orgue d'une longue quête entreprise en 1994 par le sculpteur connu depuis 1970 pour son travail alliant la recherche scientifique, les mathématiques et la haute technologique, à la création plastique et sculpturale.

*"J'enfouis mes rêves, de
doux rêves où l'homme
serait digne et humain,
tout à ses devoirs, donc
vigilant à l'égard de ses
droits - le paradis en
somme" Gilles Roussi*

L'oeuvre monumentale

- sculpture creuse en inox
- tole de 15 mm d'épaisseur
- poids 2,6 tonnes
- base en béton
- pavé de verre de 0,5 tonne
- éclairage du chaos en continu

Cet immense monolithe d'inox s'étire sur 6 mètres de haut. Il se termine par un pavé de verre, supporté par un fer en i implanté dans le corps même de la sculpture, dont le dessin est un chaos évoquant une série de Fourier.

L'utilisation de la série de Fourier, que nous devons à Joseph Fourier (*), mathématicien et homme politique français, a permis de calculer les "accidents" de l'histoire française et de les représenter en une courbe tridimensionnelle. Ainsi la guerre de 14-18 est représentée par un creux et le droit de vote des femmes, instauré en 1945 correspond à un pic.

Une partie électronique, composée d'un microprocesseur et d'une matrice de huit spots éclairant le bloc de verre en continu, sera intégrée dans la partie basse de la sculpture. Ce microprocesseur assure, grâce à sa lecture en mode binaire, du texte de la Déclaration des Droits de l'homme, le fonctionnement de l'éclairage. En bits de points forts la lumière s'allume, en bits de points faibles elle s'éteint.

A titre d'exemple la phrase "voilà comment ça marche" s'écrit en mode binaire de la façon suivante :

```
1010110100111110010011001100100000110000111001111100110110011
0110001011001110101010010000111000001100110110000011010010100
001110010001000101
```

Dés lors que le microprocesseur lit un 1 la lumière s'allume, elle s'éteint lorsqu'il identifie un 0.

L'intégralité du texte des Droits de l'homme est gravée sur les quatre faces de la colonne. Il a été interprété grâce à un programme informatique lequel donnera forme et mouvement à la sculpture.

Nous retrouvons là la préoccupation originelle de Gilles Roussi où la technologie et la science mathématique s'expriment à travers un projet culturel. Cette oeuvre monumentale est la première d'une série de six sculptures qu'il souhaite entreprendre sur le thème des Droits de l'Homme.

(*) Joseph Fourier est né à Auxerre en 1768. Il participe à la Campagne d'Egypte de Bonaparte et devient secrétaire de l'Institut d'Egypte.

Préfet de l'Isère à partir de 1802, il est mêlé aux 100 jours et après la chute de l'Empire sa carrière s'en trouve bouleversée.

Ses travaux sur la propagation de la chaleur, résumés dans son ouvrage "Théorie analytique de la chaleur" 1822, l'amène à la découverte d'un puissant outil mathématique : les séries trigonométriques dites séries de Fourier. Elles jouent un grand rôle en physique où elles permettent l'analyse harmonique des phénomènes.

Il entre à l'Académie Française en 1826. Il meurt à Paris en 1830.

LESREPRESENTANTS
QUELIGNORANCELOU
EURSPUBLICSETDEL
UNEDECLARATIONSO
HOMMEAFINQUECETT
ESDUCORPSSOCIAL
NQUELESACTESDUPO
EACHAQUEINSTANTC
ENTPLUSRESPECTES
SSURDESPRINCIPES
NDELA CONSTITUTIO
LERECONNAITENPRE
ANTSDELHOMMEETDU
DISTINCTIONSOCI
UTDETOUTEASSOCIA
TIMPRESCRIPTIBLE
TEETLARESISTANCE
SENTIELLEMENTDA
ITEQUINENEMANEEX
INENUITPASAAUTRU
EBORNEQUECELLESQ
EDECESMEMESDROIT
OINALEDROITDEDEF
STPASDEFENDUPARL
IRECEQUELLENORDO
LESCITOYENSONTDR
ANTSASAFORMATION
UELLEPUNISSETOUS
IBLESATOUTEDIGNI
UTRESDISTINCTION
PEUTETREACCUSEAR
ONLESFORMESQUELL
OUFONTEXECUTERDE
NAPPELEOUSAISIE
RLARESISTANCELAL
NTNECESSAIRESETN
UEEANTERIEUREMEN
MEINNOCENTJUSQUA
BLEDELARRETERTOU
APERSONNEDOITETR
POURSESOINIONSME
PASLORDREPUBLICE
OPINIONSESTUNDES
PARLERECRIREIMPR
MINEPARLALOILAGA
RCEPUBLIQUECETTE
RLUTILITEPARTICU
ELAFORCEPUBLIQUE
COMMUNEESTINDISPE
ITOYENSENRAISOND
ERPAREUXMEMESOU
UBLIQUEDELAONSE
OTITELASSIETTELE
COMPTEATOUTAGENT
ELAGARANTIEDES
MINEENAPPOINTDECO
RENULNEPEUTENETR
NTCONSTATEELEXIG
INDEMNITE

DUPEUPLEFRANCAIS
BLILEMEPRISDES
ACORRUPTIONDES
LENNELLESDROIT
EDECLARATIONSOIT
EURRAPPELLESANSC
UVOIRLEGISLATIFE
OMPAREAVECLEBUT
AFINQUELESRECLAM
SIMPLESETINCONTE
NETDUBONHEURDETO
SENCEETSOUSLES
CITOYENLESHOMMES
ALESNEPEUVENTETR
TIONPOLITIQUEEST
SDELHOMMECESDRO
ALOPPRESSIONLEPR
NSLANATIONNULCOR
PRESSEMENTLALIBE
IAINSILEXERCICED
UIASSURENTAUXAUT
SCESBORNESNEPEUV
ENDREQUELESACTIO
ALONEPEUTETREEM
NNEPASLALOIESTLE
OITDECONCOURIRPE
ELLEDOITETRELAME
LESCITOYENSETANT
TEPLACESETEMPLOI
SQUECELLEDELEURS
RETEOUDETENUQUED
EAPRESCRITESCEUX
SORDRESARBITRAIR
VERTUDELALOIDOIT
OINEDOITETABLIRQ
ULNEPEUTETREPUNI
TAUDELITETLEGALE
CEQUILAITETDECL
TERIGUEURQUINESE
ESEVEREMENTREPRI
MERELIGIEUSESPOU
TABLI PARLALOILAL
DROITSLESPLUSPRE
IMERLIBREMENTS
RANTIEDES DROITS
FORCEESTDONCINST
LIEREDECEUXAUXQU
ETPOURLESDEPENSE
NSABLEELLEDOITET
ELEURSFACULTESTO
ARLEURSREPRESENT
NTIRLIBREMENTDEN
RECOUVREMENTETLA
PUBLICDESONADMIN
OITSNESTPASASSUR
NSTITUTIONLAPROP
EPRIVESICENESTLO
EEVIDEMMENTETSOU

CONSTITUESENASSE
OITSDELHOMMESONT
UVERNEMENTSONTRE
SNATURELSINALIEN
CONSTAMMENTPRESE
ESSELEURSDROITSE
TCEUXDUPOUVOIREX
DETOUTEINSTITUTI
ATIONSDESCITOYEN
STABLESTOURNENTT
USENCONSEQUENCEL
SPICEDELETRESUPR
NAISSENTLIBRESET
EFONDEESQUESURLU
LA CONSERVATIONDE
TSSONTLALIBERTEL
INCIPEDETOUTESOU
PSNULINDIVIDUNEP
RTECONSISTEAPOUV
ESDROITSNATURELS
REMEMBRESDELASO
ENTETREDETERMINE
NSNUISIBLESALASO
PECHEETNULNEPEUT
XPRESSIIONDELAVOL
RSONNELLEMENTOUP
MEPOURTOUSSOITQU
EGAUXASESYEUXSON
SPUBLICSSELONLEU
VERTUSETDELEURST
ANSLESCASDETERMI
QUISOLLICITENTEX
ESDOIVENTETREPUN
OBEIRALINSTANTIL
UEDESPEINESSTRIC
QUENVERTUDUNELOI
MENTAPPLIQUEETOU
ARECOUPABLESILE
RAITPASNECESSAIR
MEEPARLALOINULNE
RVUQUELEURMANIFE
IBRECOMMUNICATIO
CIEUXDELHOMMETOU
FAREPONDREDELABU
ELHOMMEETDUCIT
ITUEEPOURLAVANTA
ELSELLEESTCONFIE
SDADMINISTRATION
REGALEMENTREPAR
USLESCITOYENSONT
ANTSLANECESSITED
SUIVRELEMPLOIETD
DUREELASOCIETEAL
ISTRATIONTOUTESO
EENILASEPARATION
RIETEETANTUNDROI
RSQUELANECESSITE
SLACONDITIONDUNE

MBLEECONSIDERANT
LESCAUSESDSMALH
SOLUDEXPOSERDANS
ABLESETSACRESDEL
NTEATOUSLESMEMBR
TLEURSDEVOIRSAFI
ECUTIFPOUVANTETR
ONPOLITIQUEENSOI
SFONDEESDESORMAI
OUJOURSAUMAINTE
ASSEMBLEENATIONA
EMELES DROITSSUIV
EGAUXENDROITSLES
TILITECOMMUNELEB
SDROITSNATURELSE
APROPRIETELASURE
VERAINETERESIDEE
EUTEXERCERDAUTOR
OIRFAIRETOUTCEQU
DECHAQUEHOMMENAD
CIETELAJOUISSANC
ESQUEPARLALOILAL
CIETETOUTCEQUINE
ETRECONTRAINTEFA
ONTEGENERALETOUS
ARLEURSREPRESENT
ELLEPROTEGESOITQ
TEGALEMENTADMISS
RCAPACITEETSANSA
ALENTSNULHOMMENE
NESPARLALOIETSEL
PEDIENTEXECUTENT
ISMAISTOUTCITOYE
SERENDCOUPABLEPA
TEMENTTETEVIDEMME
ETABLIEETPROMULG
THOMMEETANTPRESU
STJUGEINDISPENSA
EPOURSASSURERDES
DOITETREINQUIETE
STATIONNETROUBLE
NDESPENSEESETDES
TCITOYENPEUTDONC
SDANSLESCASDETER
ENNECESSITEUNEFO
GEDETOUSETNONPOU
EPOURLENTRETIEND
UNECONTRIBUTIONC
TIENTRETOUSLESC
LEDROITDECONSTAT
ELACONTRIBUTIONP
ENDETERMINERLAQU
EDROITDEDEMANDER
CIETEDANSLAQUELL
DESPOUVOIRSDETER
TINVIOUBLEETSAC
PUBLIQUELEGALEME
JUSTEETPREALABLE